

Réunion de lancement de la démarche de
concertation « Neuhof-Sud : dessiner ensemble
l'avenir du territoire »

22 novembre 2021

AEP Kammerhof - 15 chemin du Kammerhof, Strasbourg

En présence de :

Jonathan Herry, élu référent du quartier Neuhof-Sud

Lucette Tisserand, élue référente du quartier Neuhof-Nord

Alain Jund, adjoint à la maire en charge des Mobilités

Benjamin Soulet, adjoint à la maire en charge de l'Équité territoriale

Services de la collectivité présents :

Aménagement du territoire et projets urbains

Direction de territoire Neuhof-Meinau

Espaces publics

Mobilités et Déplacements

*92 habitant-es du
territoire étaient
présent-es à ce
temps de
lancement*

Un territoire en évolution

Les élu-es et services de la collectivité ont présenté le diagnostic des évolutions du Neuhof-Sud sur les 10 dernières années (2008-2018), en s'appuyant sur des éléments cartographiques, socio-démographiques, et le suivi des projets immobiliers. Ces éléments sont à retrouver dans la présentation jointe.

Le constat est fait d'un territoire connaissant une augmentation démographique forte à partir d'une somme de projets immobiliers isolés, avec comme conséquence une pression sur les espaces et équipements publics.

La collectivité souhaite mettre en place une démarche de « Schéma directeur de quartier » permettant de construire une stratégie d'évolution pour ce territoire. Avec pour objectif de planifier à long terme les évolutions de fonctionnement (mobilités, etc.) et d'espaces et d'équipements publics en tenant compte de la dynamique en cours, et de mieux cadrer les projets immobiliers privés. Le Neuhof Sud est le premier quartier choisi pour cette démarche de schéma directeur.

Une démarche de concertation pour associer les habitant-es au devenir du quartier

Ce schéma directeur de quartier se construira en associant les habitants et habitantes du territoire, par des ateliers de travail avec les services techniques de la collectivité. Il s'agit d'une démarche de long terme, dont les traductions ne seront pas toutes immédiates et qui s'échelonneront dans le temps.

Ces ateliers permettront d'aller d'un diagnostic partagé à des propositions concrètes.

Sur chaque thématique identifiée (Vivre ensemble/espaces publics, Se déplacer, Urbanisme et Nature en ville), 3 ateliers auront lieu sur le premier semestre 2022.

L'ensemble des productions, propositions produites seront mises en commun lors d'un temps plénier en présence des élu-es et recensées dans un document de synthèse (dont schéma directeur représenté sur une carte)

A l'automne 2022, les élu-es reviendront en présence des habitant-es pour rendre compte des choix faits et présenter les premières mesures pouvant être mises en œuvre à moyen terme.

Un atelier de quartier citoyen propose son regard sur la démarche et les enjeux

Les ateliers de quartier citoyens sont issus de la démarche de participation citoyenne mise en place par la Ville de Strasbourg.

Les habitant-es engagé-es dans l'atelier de quartier « Urbanisme et préservation de la biodiversité » ont fait remonter leurs premiers éléments de diagnostic et le ressenti d'une évolution urbaine peu maîtrisée sur le Neuhof Sud.

La pression foncière est vécue comme très forte à travers l'approche insistante des promoteurs auprès des propriétaires occupants.

Côté patrimonial, la différence entre la cité jardin, joyau architectural préservé, et un environnement plus disparate pose question.

L'offre de pistes cyclables est perçue comme faible et celle de transports en commun nécessite d'être renforcée.

Il faut créer les conditions des mobilités alternatives, et que la collectivité puisse reprendre la main sur un développement fortement piloté par des promoteurs privés.

LES QUESTIONS DES HABITANT-ES ET LES RÉPONSES DE LA COLLECTIVITÉ

Les questions des habitant-es et les réponses des élu-es sont triées par thématiques. Certaines questions très proches ont été rassemblées. Les questions ayant trait à des situations spécifiques, hors cadre de cette démarche, seront suivies en direct avec les habitant-es concerné-es. Par souci de respect des données personnelles, nous ne publions pas le nom des habitant-es ayant soumis les questions.

URBANISME

Quels projets pour le devenir des terrains préemptés aux abords de la place d'Altenheim ?

M. Herry : des préemptions ont eu lieu, en lien avec les emplacements réservés inscrits au PLU (en vue du prolongement du tramway) et les besoins d'équipements publics. Le type d'aménagement pour ces emprises n'est pas encore fixé, les projets seront soumis à concertation.

PLU : est-il possible de suspendre tout projet immobilier dans l'attente de la modification n°4 du PLU ?

Ce n'est légalement pas possible, le PLU en vigueur s'applique toujours, les projets qui y sont conformes peuvent être autorisés

La collectivité instruit les nouveaux projets de façon rapprochée : négociations avec les opérateurs et mobilisation du droit de préemption dans le cas où il se justifie

PARTICIPATION CITOYENNE

Participation citoyenne :

Par le passé les propositions du conseil de quartier n'ont pas toujours été prises en compte au niveau attendu. Quel statut a l'atelier de quartier, et comment ses propositions seront-elles prises en compte ?

Les propositions travaillées avec l'atelier de quartier, et les ateliers dans le cadre de cette concertation, seront prises en compte. Elles ne pourront pas pour autant toutes être mises en œuvre. Selon leur pertinence, elles seront analysées et recevront une réponse argumentée et, si l'engagement est pris de les mettre en œuvre, explicitées dans le timing de réalisation.

MOBILITES

Constat de nombreux poids lourds sur les rues des Jésuites et d'Altenheim, pourquoi ne pas faire évoluer les trajets GPS et interdire les poids lourds sur certains axes ?

Des mesures ont déjà été prises il y a plusieurs années pour éviter les shunts par le Neuhof : jalonnement depuis l'autoroute, mises à jour GPS en lien avec la Préfecture

La circulation PL est interdite sauf desserte locale et la majeure partie des véhicules constatés sont dans l'illégalité.

M. Herry prendra contact avec l'élue en charge de la sécurité et de la prévention et la Préfecture pour étudier la possibilité de mise en œuvre de contrôles et verbalisation.

Plan Vélo

De premières prolongations de pistes cyclables vers le Sud sont programmées : notamment la rue des Jésuites et le tronçon Nord de la rue de la Ganzau.

Le diagnostic et les propositions dans le cadre de cette démarche pourront alimenter la suite du déploiement du plan vélo à terme.

Rue Rischoffer: Comment la rue va-t-elle pouvoir absorber l'augmentation de circulation générée par les deux nouvelles opérations immobilières ?

Un prolongement de la rue est prévu en accompagnement de ces nouvelles constructions. Sur ce secteur qui manque de liaisons est-ouest, la circulation sera mieux répartie à terme, entre le chemin du Schulzenfeld, la rue de la Redoute et la rue Richshoffer.

Transports en commun : quelles évolutions des lignes 24 et 40 ? Qu'en est-il de la prolongation du tram C ?

M. Jund : La ligne 40 sera prolongée d'un arrêt supplémentaire jusqu'aux Moulins Becker. Il est prévu que la ligne 24 soit renforcée à partir de 2023 (cadencement plus important), et son nouveau fonctionnement sera concerté dans le cadre de cette démarche.

Les travaux de prolongation de la ligne C du tramway ne sera pas réalisée sous ce mandat. Cependant, les études opérationnelles (précisant le tracé et les arrêts) seront réalisées durant ce mandat.

STATIONNEMENT

Difficulté de gestion du stationnement aux abords de l'agence Eu-Lisa : pas d'intégration du stationnement suffisant, débordement sur la rue de la Faisanderie ; véhicules en stationnement gênant, risque pour les piétons.

Une nouvelle extension de l'agence est prévue à moyen terme ; elle devra intégrer une offre suffisante de stationnement. Une réflexion globale sur le secteur du Jesuitenfeld est en cours : plan de circulation, devenir des emprises, etc.

Les orientations politiques sont de ne pas développer d'habitat sur ce secteur.

Des places de stationnement sont-elles imposées, et combien, pour tous les nouveaux logements ?

M. Jund précise qu'aujourd'hui, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal prévoit la création, en moyenne d'1,5 places par logement, sur ce périmètre à distance des lignes de tramway aujourd'hui. Il s'agit là d'un minimum réglementaire et les discussions sur chaque projet immobilier peuvent donner lieu à des places supplémentaires. Les effets de saturation du stationnement du domaine public sont souvent liés à des soucis d'usage (fréquemment à l'utilisation non complète des parkings enterrés)

ENFANCE ET EDUCATION

Écoles : certaines écoles du territoire sont saturées et, pour des équipements scolaires existants en mauvais état (école Neuhof A), un programme et planning travaux est attendu depuis longtemps. Qu'est-il prévu sur ce sujet ?

M. Herry annonce qu'il est prévu de construire une nouvelle école pour répondre au problème de saturation des écoles existantes. Une visite de l'adjointe à l'Enfance et l'Éducation, Mme Turan, sera organisée au 1^{er} semestre 2022 sur le groupe scolaire Neuhof A. Les discussions et annonces seront faites prioritairement avec les équipes enseignantes et les parents d'élèves.

Petite enfance : le quartier manque d'équipements d'accueil de la petite enfance. Quels projets pour répondre à ce besoin ?

Les projets de création sont accompagnés par la ville (ouverture de Tillio route d'altenheim), et certains projets immobiliers neufs permettront de créer des locaux adaptés (projet à venir rue Kampmann).

Écoles : qu'est-il prévu pour sécuriser les accès en mobilité douce des élèves aux écoles au regard des flux importants de voitures ?

Ce sujet sera pris en compte dans les études réalisées par les services de la collectivité, notamment dans la mise en place prévue de « rues-écoles » sur les groupes scolaires du Stockfeld et Neuhof A.

Un dispositif expérimental pourra être mis en place dès le 1^{er} semestre 2022 qui pourra être pérennisé, si il donne satisfaction, en 2023

QUESTIONS DE PROXIMITE ANNEXES

Des réponses individuelles seront apportées :

- Nuisances livraison supermarché Rue Carré de Malberg
- Respect du stationnement rue Riehl